

IV-9

OFFICE CATHOLIQUE INTERNATIONAL DU CINÉMA

INTERNATIONAL CATHOLIC FILM OFFICE

OCIC

OFICINA CATOLICA INTERNACIONAL DEL CINEMA

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Bruxelles, le 21 Avril 1950.

Chers Amis,

Nous vous prions de bien vouloir participé à la réunion du CONSEIL GENERAL de l'OCIC qui se tiendra à ROME, à l'occasion du Congrès-Pèlerinage des professionnels du film, le jeudi 25 mai à 10 heures et à 15 heures.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Admission de nouveaux membres.
2. Rapport d'activité du Secrétariat général.
3. Programme du Conseil Général élargi de Lucerne en 1951.
4. Suite donnée aux résolutions prises à Londres concernant l'aspect économique de l'activité des catholiques en matière de cinéma.
5. Relations de l'OCIC avec l'Amérique (Canada, Etats-Unis et Amérique latine).
6. Revue Internationale du Cinéma.
7. Prix de l'OCIC (voir note ci-jointe).
8. Divers.

Ces réunions se tiendront très probablement dans les bureaux du Centro Cattolico Cinematografico, 10 via della Conciliazione, ROME.

En raison du Congrès-Pèlerinage des professionnels, le Comité Directeur a estimé, comme nous vous l'avons écrit, qu'il valait mieux reporter à l'année prochaine la réunion élargie prévue pour Lucerne, tout en donnant aux membres du Conseil Général l'occasion de prendre cette année les décisions importantes que nécessitent la vie et les activités de l'OCIC.

Nous espérons donc vivement que vous pourrez participer à cette réunion ou, à tout le moins, vous y faire représenter par un délégué dûment mandaté.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir à Rome, nous vous prions de croire à nos sentiments les meilleurs.

Yv. de Hemptinne
Secrétaire Générale

M. Bernard
Vous savez combien nous comptons sur
la présence de nos réunions, du
des représentants du MIC à
Abbe J. Bernard
Président.

OFFICE CATHOLIQUE INTERNATIONAL DU CINÉMA

(O. C. I. C.)

10, RUE DE L'ORME, BRUXELLES (BELGIQUE)

CONGRÈS - PÉLERINAGE MONDIAL

DES PROFESSIONNELS DU FILM

A ROME

A L'OCCASION DE L'ANNÉE SAINTE

Ce CONGRES-PELERINAGE est organisé par l'O.C.I.C. avec la collaboration du Centro Cattolico Cinematografico de Rome, ainsi que des organismes officiels et professionnels du cinéma italien.

Ouverte à tous sans aucune distinction, cette manifestation se propose d'unir dans une prière commune et dans un geste d'attachement aux plus hautes valeurs spirituelles, tous ceux qui conçoivent leur travail dans la profession comme une véritable vocation, et désirent qu'il serve à l'élévation morale et culturelle de l'humanité.

I - D A T E: CE CONGRES-PELERINAGE aura lieu les 26, 27 et 28 MAI.

Cette date coïncide avec les fêtes de la Canonisation de Ste Jeanne de France, et avec une série de manifestations artistiques internationales tant à l'occasion de l'Année Sainte, que de la Conférence Générale de l'Unesco siégeant à Florence.

II - P R O G R A M M E: Les trois journées de séjour consacrées au CONGRES-PELERINAGE comporteront:

- a) La visite en groupe des quatre Basiliques, avec une Messe dans l'une d'elles.
- b) Une réunion publique avec un exposé sur "Les valeurs spirituelles dans la profession cinématographique".
- c) Une audience chez le Saint-Père.
- d) Une visite des studios de la "Cinecitta" et de quelques autres organisations de cinéma italien.
- e) Une réunion amicale pour des échanges de vues libres entre les participants des différentes nations.
- f) Une visite de la ville.

Un programme détaillé avec horaire sera communiqué ultérieurement.

NOTA: Il est évident que le séjour total en Italie demeure libre tant à l'aller qu'au retour, et que les congressistes peuvent rayonner à leur gré en profitant de conditions financières exceptionnelles.

*Jeunisme très catholique
à l'initiative du Congrès -
Pèlerinage de l'O.C.I.C.*

III - VOYAGE & SEJOUR : Les Pèlerins se rendant à Rome pour l'Année Sainte, soit en groupe, soit individuellement, peuvent bénéficier de certaines facilités.

Les renseignements à ce sujet sont fournis par la plupart des bureaux de voyages et par chaque Comité National de l'Année Sainte. Il est nécessaire de retenir de la même façon des logements dans les différentes catégories de prix.

(Dans les cas exceptionnels et justifiés, le COMITE d'ACCUEIL de Rome pourra se charger de réserver des logements, si l'ordre ferme lui en parvient avant le 15 mars).

Les COMITES PROFESSIONNELS LOCAUX qui seront appelés à se former dans chaque Nation, ou dans chaque Province, concentreront tous renseignements utiles, en particulier sur les prix et tarifs, s'occuperont de prendre les inscriptions des participants, et pourront sans doute organiser des voyages groupés.

IV - ORGANISATION GENERALE:

a) Un COMITE d'ACCUEIL est constitué à ROME, comprenant d'importantes personnalités catholiques du cinéma italien. Il assure les contacts entre les participants étrangers et les personnalités et organismes italiens.

Il délivrera (contre 500 lires), une CARTE DE CONGRESSISTE aux participants inscrits, à leur arrivée à ROME.

CORRESPONDANCE: Ing. Ugo SCIASCIA, (Secrétaire Général de Ente dello Spettacolo) Via della Conciliazione N° 10. ROMA.
Téléphone: 564.132.

b) Le SECRETARIAT GENERAL de l'O.C.I.C. 10 rue de l'Orme à BRUXELLES, Belgique. (Télégrammes: OCIC, Bruxelles) assure l'organisation générale du CONGRES-PELERINAGE, ainsi que sa préparation sur le plan idéologique et moral.

Tous renseignements utiles peuvent également être demandés (par écrit et avec timbres pour réponse), à l'adresse suivante: Mr René DELACROIX, (Réalisateur de Films) c/o : C.C.R. 129, faubourg Saint-Honoré, PARIS 8°, France.

V - DELAI d'INSCRIPTION : C'est avant le 5 Avril, dernier délai, que les listes des participants de chaque Nation doivent être parvenues au Secrétariat Général de l'O.C.I.C. à Bruxelles et au COMITE d'ACCUEIL à Rome, listes comprenant même ceux qui doivent voyager individuellement.

Il semble superflu d'insister sur la nécessité de respecter le délai pour rendre possible une organisation convenable des manifestations prévues, dont l'ampleur dépendra naturellement du nombre et de la qualité des participants.

Si donc vous espérez être libre aux dates prévues, il y a lieu de donner IMMEDIATEMENT votre adhésion à votre COMITE PROFESSIONNEL LOCAL.